

## Intitulé de la formation **CSE volet Economique et Social** Formation pratique des élus du CSE de -50 salariés

**Domaine** Ressources Humaines – Partenaires sociaux Version 01/2025

**Éligible CPF** Non  Oui

### Objectifs

- Objectif de la formation**  
Connaître les missions des CSE de -50 salariés
- Objectifs pédagogiques** (*Être capable de...*)
- S'approprier les missions des CSE de -50 salariés,
  - Assister efficacement les salariés.

**Durée :** 1 j de formation **Modalité :** Présentiel **Effectif :** De 4 à 10 personnes  
soit **7h par stagiaire**

**Accessibilité** Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.

**Public concerné**

- Membres du CSE d'entreprises de -50 salariés

**Prérequis et niveau d'entrée**

- Aucun

**Moyens et méthodes pédagogiques**

- Retourner le questionnaire préalable complété en amont de la formation,
- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle,
- Apports théoriques,
- Travaux en sous-groupe (étude de documents, mise en situation) à partir de la convention collective pour rédiger une réclamation,
- Support pédagogique.

**Évaluation**

**De la satisfaction du module par le stagiaire**

- Questionnaire écrit

**Des acquis du stagiaire**

Type d'évaluation :

- Quiz

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)

**Qualité et profil de l'animateur**

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE

**Sanction de la formation**

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**

### Contenu de formation

½ JOURNEE N°1

**IDENTIFIER LES ATTRIBUTIONS DU CSE DANS LES ENTREPRISES DE -50 SALARIES**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Présenter les réclamations individuelles et collectives</li> <li>– Compétences en matière de santé, sécurité et conditions de travail</li> <li>– Saisir l'inspecteur du travail</li> </ul>
--	---

## EXERCER SON MANDAT

- Combien d’heures de délégation ? Quelle rémunération ? Quel contrôle de l’employeur ?
- Les moyens : un local, un panneau d’affichage... pour quoi faire ?

## ½ JOURNEE N°2

### SE REUNIR AVEC L’EMPLOYEUR

- Qui participe aux réunions ?
- Quand se réunir et à quelle périodicité ?
- Le registre spécial : que faut-il y inscrire ? Qui le tient ?

### COMMUNIQUER AVEC LES SALARIES

- Affichage, internet, intranet, messagerie électronique, tracts, forums... leurs limites
- Permanence, questionnaire, sondage, enquête d’opinion, réunion du personnel... les informer et écouter

### PROTECTION DES MEMBRES DU CSE

- Statut protecteur du CSE : étendues et limites
- Délit d’entrave

## Contact formation

- Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr
- Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr / inter - site de Millau
- Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr / inter - site de Rodez
- Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr



 Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

**EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE**  
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012  
 Siège social : CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation  
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9  
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle  
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : [fpc@campus12avenue.fr](mailto:fpc@campus12avenue.fr) Web : [www.campus12avenue.fr](http://www.campus12avenue.fr)